



Livrée avant mise en service de la pompe à chaleur, en panne

Par **lorene14**, le **17/03/2016** à **15:23**

Bonjour, rnvoici mon problème, ma maison m'a été livrée début Février, hors à ce moment là la pompe à chaleur n'avait pas encore été mise en fonction car l'électricité n'était pas encore raccordée. rnL'entreprise s'occupant de la mise en service est venu début de semaine dernière faire la mise en service, hors 2 jours après plus de chauffage... La Pompe à chaleur tourne mais les radiateurs restent froid (avec les températures actuelles ont s'en rend vite compte...), l'entreprise ayant fait la mise en service et qui s'occupe de l'entretien de celle ci met 3 jours à se déplacer (pas de chauffage avec un enfant en hiver, c'est super!!!)et là malheur ... Une pièce est morte, il faut la commander, personne ne peut me donner de délai 1 mois, 2 mois 1 semaine ? Rien !!! et personne ne s'en inquiète, ni mon constructeur qui ne prend même pas la peine de me prendre au téléphone (je l'ai mis au courant de la situation au préalable par mail), la secrétaire filtre mes appels. rnAlors que faire, je ne peux pas vivre dans cette maison avec ses 10° au mieux de la journée, prendre une chambre d'hotel je n'ai pas les moyens, quels recours puis je utiliser ? helppppp, on a froid!!!